

L'hôpital roule à l'électrique

Le Groupe Hospitalier de la Haute-Saône vient d'acquérir son premier véhicule électrique.



Yves Dejean donne les clés de ce nouveau véhicule à Pascal Mathis, en présence d'Eric Konecny et Alexandre Zbinden.

Certains employés du Groupe Hospitalier de la Haute-Saône vont devoir changer leurs habitudes. Au lieu de faire le plein de leur voiture de service à la station-service, ils devront désormais brancher le véhicule à une prise électrique, spécialement dédiée sur le parking propre aux services technique à la recharge des batteries. En effet, le GH 70 a reçu, jeudi, la toute première voiture électrique de son parc automobile, qui compte 52 véhicules. Son prix d'acquisition est de 25.000 euros et elle est garantie pendant huit ans (batterie incluse).

Deux Peugeot Partner thermiques et un Peugeot Partner électrique ont donc été réceptionnés, jeudi, par le directeur du GH 70 Pascal Mathis, en présence d'Yves Dejean, directeur de la concession Peugeot Siva de Noidans-lès-Vesoul, d'Eric Konecny, vendeur société chez PSA Peugeot Citroën, et d'Alexandre Zbinden, responsable des services logistiques et techniques du Groupe Hospitalier. La voiture est équipée spécifiquement, selon les critères demandés par le GH 70. Elle a une autonomie de 175 km et peut être rechargée entièrement en sept heures, sur une prise de 16a.

Une seconde prise électrique a été installée sur le parking pour les prestataires qui réalisent des travaux au sein de l'hôpital vésulien et qui souhaiteraient recharger leurs utilitaires.

La marque au lion a remporté l'appel d'offres lancé pour le renouvellement des véhicules. Les Partners thermiques seront réservés aux services techniques. Le Partner électrique sera utilisé par le vaguemestre, chargé de collecter le courrier reçu au centre de tri chaque matin (six à sept caisses) et de ramener le courrier en partance pour le centre de tri chaque après-midi (quatre à cinq caisses). Après avoir trié et distribué le courrier dans les services, le vaguemestre est amené, le midi, à effectuer des livraisons ou à transporter des fluides médicaux. Ces petits déplacements ont lieu sur Vesoul et ses environs.

Yves Dejean et Eric Konecny le reconnaissent : les ventes de véhicules électriques sont encore « marginales », mais ce marché pourrait se développer rapidement. En effet, 25 % des parcs automobiles des collectivités doivent désormais être obligatoirement constitués de véhicules propres.